



NICOLE SIROIS EST GRAVEMENT MALADE

La FLHLMQ est triste d'annoncer à ses membres que sa présidente, Nicole Sirois, mène contre le cancer le dernier combat de sa vie. Entourée de ses enfants, elle séjourne aux soins palliatifs de Hôtel-Dieu de Sherbrooke.



Nicole SIROIS, présidente de la FLHLMQ

Pour tous ceux et celles qui ont eu le plaisir de côtoyer Nicole, depuis qu'elle assume la présidence de notre fédération, en 2007, c'est la consternation. Nicole affronte cette épreuve avec tout le courage et la dignité qu'on lui connaît en continuant de se soucier des gens qui sont autour d'elle.

La FLHLMQ invite toutes les personnes qui le désirent, à lui faire parvenir un mot d'encouragement à l'adresse suivante :

Madame Nicole Sirois
CHUS Hôtel-Dieu
580, rue Bowen Sud, chambre 6418
Sherbrooke (Québec) J1G 2E8

À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013

Une assurance à prix modique pour les locataires

Si tout va bien, nous verrons, avant la fin de l'année, dans la *Gazette officielle du Québec*, la publication du projet permettant la mise en place d'un programme d'assurance à moins de 12\$ par mois pour protéger ceux et celles qui en sont présentement privés. Nous vous communiquerons les détails le plus tôt possible.



Actuellement 50% des locataires d'HLM n'ont pas de protection en cas d'incendie.

DE L'ARGENT POUR RÉNOVER NOS IMMEUBLES

Il est temps de s'occuper des logements !

À travers une pluie de mauvaises nouvelles, le budget Bachand de mars dernier contenait un rayon de soleil pour les locataires de HLM. Le Ministre des finances a annoncé que son gouvernement s'engageait à maintenir l'argent consacré à la remise en état des HLM à 280 millions\$. Mieux, il accepte que le budget passe à 326 millions\$ par année si le fédéral accepte de payer sa quote-part.

Les briques c'est bien, mais les logements c'est mieux!

Après cinq années d'investissements majeurs (1,2 milliard \$), nous sommes obligés de constater que bien peu de locataires ont vu de véritables améliorations dans leur logement. L'essentiel des sommes ont été consacrées aux travaux de brique, de toiture, de système d'alarme, de fenêtre et d'isolation.

« Il est temps que cet argent serve aussi à remplacer les vieux tapis et les tuiles *cheap* par des recouvrements de sol de qualité, que les salles de bain et les cuisines soient aussi renouvelées. Avec 300 millions\$ de budget par année, il faut que la SHQ et les offices rééquilibrent leurs dépenses pour consacrer davantage d'argent dans la remise en état des logements », d'insister Hermance Jean, locataire de Québec et membre du CA de la FLHLMQ.



Notre pétition porte fruit

« En annonçant la prolongation pour deux autres années des budgets pour la rénovation des HLM, le ministre Bachand avait sûrement en tête de répondre aux 15 000 signataires de la pétition qui lui demandaient de le faire », de se réjouir Marie-Josée Sansoucy, locataire de Longueuil et trésorière de la FLHLMQ.

Au moment d'écrire ces lignes, une vingtaine d'élus, péquistes, libéraux ou solidaire, ont lu la pétition au Salon bleu de l'Assemblée nationale. « Le dépôt des pétitions est un bon moyen de sensibiliser les députés au fait qu'il reste beaucoup de travaux à faire dans nos logements et que nous aurons besoin de budget pour bien plus que les deux prochaines années », d'expliquer Marie-Josée Sansoucy,

Le journal *Info-dimanche* du 15 mars soulignait le dépôt de la pétition dans Kamouraska-Témiscouata. Le 17 mars, c'était le tour des locataires de Beauce de faire la manchette. Les journalistes de Beauharnois, de Papineauville, de Magog et de bien d'autres villes ont aussi fait mention de la remise des pétitions aux élus provinciaux.

Ottawa doit faire sa part

En réponse à ces pétitions, le ministre responsable des HLM, M. Laurent Lessard, nous a écrit que le gouvernement « prévoit des investissements massifs pendant quinze ans. » Il ajoute que ces sommes devraient atteindre 1,4 milliard\$ « sur un horizon de cinq ans, soit de 2011-2012 à 2015-2016 ». La même lettre réaffirme qu'il a bon espoir que la SCHL accepte d'augmenter sa contribution au cours de l'année courante pour que le budget passe de 280 à 326 millions\$. Rappelons qu'en vertu des conventions sur le financement des HLM, la SCHL paie l'équivalent de 55% du budget de rénovation pendant encore quelques années.

La suite des choses

Nul doute que les membres de la FLHLMQ seront encore sollicités à se mobiliser pour s'assurer qu'Ottawa et Québec respecteront leurs engagements au niveau des budgets. Mais l'autre vraie bataille à ne pas oublier est de revendiquer localement que votre office s'attaque à rénover l'intérieur de vos logements. Et cela c'est à vous de le faire!

À quand des gestes concrets pour prévenir les abus ?

En contrepartie de l'autonomie donnée aux 543 offices en 2007, la SHQ a adopté un code de déontologie des dirigeants et des administrateurs pour bien encadrer leur conduite. Cinq ans plus tard, peut-on penser que ce code protège les locataires contre la mauvaise gestion ou les abus ?



Madeleine Boudreault,
vice-présidente de la FLHLMQ

Dans une lettre datée du 19 mars 2012, la SHQ nous apprend que «selon les statistiques du bureau des plaintes, du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2010, il y a eu 11 plaintes en vertu du code de déontologie dont 2 ont mené à une sanction. Du 1^{er} avril 2010 au 31 mars 2011, il y a eu 4 plaintes en vertu du code et une seule a mené à une sanction.»

Selon Madeleine Boudreault, vice-présidente de la FLHLMQ, «si on se fie seulement à ces chiffres, on peut conclure que les offices ont une gestion exemplaire. Mais la réalité, on le sait, est toute autre. Selon le Rapport d'évaluation du programme HLM réalisé par la SHQ, en 2011, «20 à 30% des locataires sont peu satisfaits de la gestion de leur immeuble quant à certains aspects ». La SHQ affirme aussi que 11% des offices n'ont pas de comité de sélection et que 48% n'ont pas de comité consultatif de résidant-e-s (CCR), ce qui va à l'encontre des lois en vigueur. Nous avons aussi documenté plusieurs cas d'abus à l'égard de personnes vulnérables, souvent âgées de plus de 75 ans, dont les besoins ont été ignorés ou tournés au ridicule par des gestionnaires publics.»

À plusieurs reprises, la FLHLMQ a proposé à la SHQ de s'asseoir avec elle pour identifier les comportements qui s'apparentent à de l'abus de pouvoir et ainsi être capable de mener une campagne d'éducation sur les attitudes à proscrire dans le vaste réseau d'offices.

À défaut d'avoir pu compter sur une action énergique de la SHQ, la FLHLMQ a écrit à tous les partis politiques pour leur demander d'inclure les 543 offices municipaux d'habitation dans le mandat du Protecteur du citoyen. La FLHLMQ a aussi demandé à la ministre responsable des Aînés, Marguerite Blais, de rappeler à son collègue, le ministre des Affaires municipales, que la maltraitance existe aussi dans les HLM.

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

L'office doit évoluer dans sa stratégie de lutte à la pauvreté

Les élus municipaux siégeant au conseil d'administration de l'office dénoncent le chantage dont ils se disent les victimes. Ils reprochent à la SHQ de vouloir leur imposer l'aménagement d'une salle communautaire dans un HLM où les familles revendiquent depuis dix longues années d'en avoir une.



Les membres du CCR de Saint-Jean
en visite à Longueuil.

Selon le coordonnateur de la FLHLMQ, Robert Pilon, «le fond du problème réside dans la vision simpliste et dépassée des dirigeants de l'office en matière de lutte à la pauvreté». C'est une erreur grave d'opposer la construction de nouveaux logements sociaux et le fait de faire une place aux nombreux organismes sociaux qui veulent fournir une aide aux familles et à leurs enfants. Ce sont, au contraire, deux aspects d'une même stratégie efficace pour que des familles sortent de l'engrenage de la misère et, ultimement, n'aient plus besoin de vivre en HLM. Cette approche est appliquée dans de nombreuses villes.

FIN DES CONVENTIONS AVEC LE FÉDÉRAL

La SHQ se veut rassurante mais...



Début avril, l'état major de la SHQ a convoqué l'ensemble des organismes nationaux en habitation pour faire le point sur les impacts financiers que pourrait avoir la fin des conventions avec la SCHL.

Même si la SHQ se veut rassurante en affirmant que, dans le meilleur des scénarios, le manque à gagner ne serait que de 18 millions \$ annuellement d'ici 2032, plusieurs éléments de leur calcul nous laissent sceptique. Ainsi, par exemple, le budget alloué à la rénovation (RAM) ne serait que de 2% de la valeur des immeubles, ce qui est nettement insuffisant pour moderniser les immeubles. Les taux d'intérêts demeureraient à leur plus bas niveau historique, les revenus en provenance des loyers suivraient les taux d'inflation, etc.

La FLHLMQ a tiré deux conclusions de cette rencontre d'information :

Il faut se dépêcher de rénover nos immeubles et nos logements pendant que le fédéral paie toujours la moitié de la facture.

Il faut mettre de la pression sur le fédéral pour qu'il continue à subventionner le déficit des HLM, une fois les conventions terminées.

C'est pourquoi la FLHLMQ invite à une manifestation sur ce thème organisée par le FRAPRU, le dimanche 27 mai, à 13 h 30, au métro Charlevoix, à Montréal.

C'est ce qu'ont pu vérifier, de leurs propres yeux, les locataires de Saint-Jean lors d'une visite à Longueuil, le 11 avril dernier. «Cet office a converti deux logements en salle communautaire dans un projet de 87 logements pour mettre en place des ressources pour favoriser la réussite scolaire des enfants et l'intégration à l'emploi des parents. On veut que les dirigeants à Saint-Jean fassent le même cadeau à nos enfants» explique Pierre Gordon, président du comité consultatif des résidents des HLM de Saint-Jean.

LE 12^e CONGRÈS DE LA FLHLMQ APPROCHE

Serez-vous « À l'écoute des locataires » ?

Il est encore temps de vous inscrire au 12^e congrès, mais dépêchez-vous, les places s'envolent rapidement! Il vous suffit de nous faire parvenir votre formulaire d'inscription disponible dans notre bulletin 71 ou notre site internet :

www.flhlmq.com

La FLHLMQ sera donc, cette année, « À l'écoute des locataires! », les 15 et 16 juin, à l'Université Laval, à Québec. Ensemble, nous réfléchissons aux meilleurs moyens de faire en sorte que nos offices et les gouvernements provincial et fédéral soient « À l'écoute des locataires! » sur des enjeux importants comme la fin des conventions, la rénovation de nos logements, le financement des associations de locataires, etc. Des temps d'élections, de formation et de détente sont également prévus pour que tout le monde reparte de Québec, rempli d'énergie et de nouvelles idées.

Un invité de marque : Jean-Paul L'Allier
Vous connaissez sans doute notre premier invité : diplomate, homme politique et avocat, Jean-Claude L'Allier a été maire de Québec de 1989 à 2005. Homme d'expérience, il viendra nous entretenir de l'importance du lien entre les citoyens et les décideurs publics. Comment faire pour que ces derniers consultent leurs citoyens et de quelle manière ceux-ci peuvent réussir à les influencer dans leur gestion quo-

tidienne? Des ateliers sur le pouvoir d'influence des locataires HLM permettront de mettre en pratique son intervention dans nos milieux.

Claude Majeau nous réserve une surprise artistique

Après le succès de son atelier d'exploration artistique, tenu lors du congrès de 2010, cette ancienne employée de la FLHLMQ devenue professeure-artiste revient cette année avec une surprise pour que la Fédération soit à votre image en plus d'être à votre écoute. Nous n'en dirons pas plus pour l'instant, mais la FLHLMQ portera bientôt, bien haut, vos couleurs!

Pour toutes les informations pratiques (ateliers, transport, hébergement, coût), renseignez-vous sur notre site web :

www.flhlmq.com

ou téléphonez-nous au 1-800-566-9662.



Les propositions à discuter au 12^e congrès

Afin de permettre aux associations de bien se préparer aux discussions qui auront lieu au congrès, voici les propositions qui seront soumises aux congressistes :

1. Le budget des rénovations

Étant donné qu'il ne faut pas seulement être à l'écoute des besoins des immeubles mais aussi à l'écoute des besoins des locataires lorsque vient le temps de faire des rénovations.

Il est proposé de demander à la SHQ de dédier au moins le tiers du budget global du RAM à la remise en état des logements pour que les locataires puissent bénéficier directement des retombées des dépenses de 300 millions \$ pour les rénovations.

Que la FLHLMQ aide toute les associations et CCR à consulter leurs membres et à déposer officiellement leurs besoins prioritaires au CA de leur office.

Que la SHQ cesse d'être complaisante avec les offices qui ne consultent pas et exigent une attestation de la tenue de consultations.

2. Financement des associations

Étant donné que les associations sont au cœur des actions communautaires grâce à leur bénévo-

lat mais qu'elles ont besoin d'un meilleur soutien financier.

Il est proposé de réclamer que le 15\$ prévu au budget des offices pour financer des activités communautaires soit versé aux associations de locataires et de réclamer le retour d'un programme semblable au PAICS.

Il est également proposé de demander à la SHQ de donner suite à la résolution assurant un financement récurrent de la FLHLMQ par ses membres.

3. Participation des locataires

Étant donné que 10 ans après l'adoption de la Loi de la SHQ obligeant les offices à avoir un CCR, près de la moitié en n'ont toujours pas.

Il est proposé que la SHQ accorde explicitement le mandat et les moyens supplémentaires à la FLHLMQ pour tenir annuellement des assemblées de locataires dans les offices ne respectant pas la Loi.

4. La protection contre les abus

Étant donné que plusieurs milliers de personnes vulnérables vivent en HLM et qu'il est important que ces personnes puissent être protégées contre les abus possibles de la part des gens en autorité

dans l'un ou l'autre des 543 offices d'habitation au Québec.

Il est proposé que la *Loi du Protecteur du citoyen* soit amendée pour inclure les activités des offices d'habitation du Québec.

Il est aussi proposé que la SHQ mène une campagne d'éducation sur les comportements à proscrire en vertu du Code de déontologie des dirigeants en collaboration avec ses partenaires.

5. Les locataires en Accès-Logis-LAQ

Étant donné que les offices comptent plus de 5000 nouveaux locataires, suite à des constructions d'immeubles en Accès-Logis.

Il est proposé que la FLHLMQ se préoccupe du respect des droits et de l'intégration de ces locataires en demandant :

- Leur droit de former des associations et d'avoir une subvention de fonctionnement au même titre que les associations dans les HLM;
- Leur droit de participer au CCR;
- Leur droit d'avoir un représentant-e élu-e au CA de l'office en prenant la place d'un des deux représentant-e socio-économiques nommés par le Ministre.



Atelier artistique lors du Congrès 2010



Lors du Congrès, les délégué-e-s discutent et réfléchissent pour prendre les meilleures décisions.

COLLOQUE DES INTERVENANT-E-S COMMUNAUTAIRES

Comment aider sans prendre trop de place ?

Embauchés par les offices, les CSSS et les groupes communautaires, de plus en plus d'intervenant-e-s débarquent dans nos HLM, animés du désir d'appuyer les locataires dans leurs actions. La FLHLMQ a assisté à leur grande rencontre annuelle, où ils et elles étaient plus de 120, les 18 et 19 avril dernier, à Montréal.

Voici quelques citations qui résument la nature des discussions :

« Nous devons nous conduire en invité lorsque nous allons chez les gens. C'est-à-dire être à leur écoute pour ensuite être capable de bien les conseiller. »

« Si on voit les locataires comme des citoyens à part entière, on va les traiter comme des gens capables d'agir et de décider. Si on les voit comme des bénéficiaires, on va vouloir faire les choses à leur place. »

« Quand une décision de l'office n'est pas correcte, on est souvent placé entre l'arbre et l'écorce. »

Pour conclure, nous ajouterons que les locataires comprennent que le rôle des intervenant-e-s n'est pas de faire l'ouvrage ou de prendre les décisions à leur place mais de les appuyer dans leurs projets.



Cap-Chat : La directrice (au centre de la photo) est heureuse de compter sur la participation de locataires actifs dans l'association.

LES OFFICES NE VEULENT PAS PRODUIRE DE BILAN SOCIAL

En octobre 2011, la FLHLMQ soumettait au PDG de la SHQ, John MacKay, la proposition que les offices soient tenus de produire un bilan annuel de leurs activités en matière de développement social pour en évaluer les résultats.

Le 20 décembre 2011, John MacKay nous répondait : « Lorsque la SHQ impose une nouvelle exigence aux OH, elle se doit de bien évaluer la capacité des organismes à y répondre. » À la réunion de la Table HLM du 23 février dernier, le Regroupement des offices (ROHQ) et l'Association des directeurs (ADOHQ) ont refusé catégoriquement de s'associer à toute démarche visant à obliger les offices à devoir produire un bilan social de leurs actions.

Même si, depuis 10 ans, il est de bon ton de dire que le réseau des HLM est passé « de la gestion des poignées de porte à la gestion des poignées de main », les offices ne veulent surtout pas avoir à en faire la preuve. À titre de comparaison, rappelons que les associations de locataires, grandes ou petites, doivent soumettre pour approbation un rapport de leurs activités annuelles à leurs membres.

Il sera intéressant de voir comment la SHQ réagira à ce refus de rendre des comptes sur cet aspect fondamental de la mission des offices.



Chandler : Les locataires de 3 villes fusionnées forment le CA de l'Association.



Laval : Les 225 locataires des deux HLM de la rue des Châteaux ont décidé de se rassembler en une association unique.

LA FÉDÉRATION DANS VOS SALONS COMMUNAUTAIRES!

De Gaspé à La Sarre, de Dolbeau à Baie Comeau, de Gatineau à Cabano, les employé-e-s de la FLHLMQ parcourent le Québec sans relâche depuis l'automne dernier à la rencontre des associations.

Ces échanges ont permis de constater que les locataires de HLM semblent se diviser en deux au Québec. Il y a ceux qui s'organisent en association pour bénéficier d'une bonne écoute et d'une bonne collaboration avec la direction de leur office. Ceux-là sont généralement contents des rénovations qui se font et sont fiers des projets qu'ils et elles réalisent et de la solidarité qui se développe entre voisins. Et, il y a ceux qui ne sont pas organisés et qui ont donc peu d'interaction avec leur office. Ceux-là sont moins satisfaits des travaux de rénovation qui se font, pour ainsi dire, à leur insu et n'ont pas de projets qui peuvent unir les locataires.

Baucoup des associations qui souhaitent être actives dans leur milieu seront présentes au 12^e congrès de la FLHLMQ, les 15 et 16 juin, pour voir et apprendre des expériences des autres régions du Québec. Il n'est toujours pas trop tard pour les retardataires, il reste encore quelques places!



Hébertville : L'association rassemble les locataires des immeubles familles et aînés.



Lanoraie : Après des années sans comité, les locataires ont décidé de relancer leur association.

« J'ai été engagée pour faire de l'administration, pas pour aller jouer aux cartes avec les locataires. »

- UNE DIRECTRICE

C'est le cri du cœur lancé par une directrice sous les applaudissements nourris de la salle lors du récent congrès des offices. Elle réagissait à la proposition du PDG de la SHQ qui expliquait vouloir libérer les directeurs de certaines tâches administratives pour qu'ils et elles puissent avoir plus de temps à consacrer aux locataires. On peut en déduire que ce ne sont pas tous les directeurs qui sont à l'aise avec le virage en faveur du développement social et communautaire.



Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec (FLHLMQ)

2520, avenue Lionel-Groulx, local 202, Montréal (Québec) H3J 1J8

514 521-1485 • 1 800 566-9662 • info@flhlmq.com • www.flhlmq.com